La Chambre a adopté, hier, les budgets du Commerce et des Services pénitentiaires

La Chambre, réunie hier après-midi, à 15 h., discute en premier lieu le Budget du Ministère du Commerce et de l'Industrie.

M. Léon BARETY, rapporteur, renonce à la parole.

Au nom du Groupe de défense des Commerçants, M. Louis Rollin réclame les abattements réclamés par ceux-ci.

M. SPINASSE préconise une nouvelle étude des tarifs douaniers.

M. RADAMIER demande qu'il soit procédé à une nouvelle évaluation des biens sociaux des entreprises françaises.

M. Barthe voudrait que le Gouvernement recommande à tous nos agents à l'étranger d'encourager la vente des produits français.

M. Julien DURAND appuie les observations des orateurs précédents et demande au Gouvernement, pour combattre la vie chère, de poursuivre les grands spéculateurs et de leur appliquer l'article 419 du Code pénal.

M. PIQUEMAL, député communiste de la Seine, soutient longuement que le commerce et l'industrie française sont à la merci des grandes banques.

M. Eugène ROY parle en faveur de l'industrie hôtelière thermale.

Après une déclaration de MM. Bonnafous et Chéron qui font leurs la plupart des suggestions qui ont été apportées à la tribune, *la Chambre adopte successivement les différents chapitres du Budget, presque sans discussion.*

On aborde la discussion du Budget des Services Pénitentiaires

Après une intervention de M. BERTHON, communiste, qui se plaint que la liberté individuelle ne soit pas respectée, *les chapitres du Budget des Services Pénitentiaires sont adoptés.*

L'ordre du jour appelle la discussion du budge de l'Agriculture.

Le budget de l'Agriculture

Répondant à M. MONNET, qui se plaint de l'insuffisance des crédits prévus, M. LAMOUREUX souligne qu'un milliard a été alloué hors budget par le vote de divers projets, notamment pour le Crédit agricole et pour l'électrification des campagnes.

M. MONNET proteste ensuite contre le système douanier actuel. Il espère que le ministre de l'Agriculture déposera des projets tendant à favoriser la production agricole.

M. MONNET réclame enfin un contrôle de la grande meunerie, afin de protéger les producteurs de blé. Sur ces mots, la suite de la discussion est renvoyée à ce matin.

CHAPEAUX ABBAYE 2, rue Esquermoise — LILLE —

Une fillette de cinq ans sequestrée et martyrisée à Sailly-lez-Cambrai

La gendarmerie de Cambrai procède actuellement à une enquête sur de graves sévices commis à Sailly-les-Cambrai, petite commune des environs de Cambrai, sur une fillette de cinq ans, innocente victime de procédés brutaux employés à son égard par un homme qui ne l'aimait point, et par une mère qui laissait faire tout : les coups, les privations sans nom.

Voici les faits : Dès le 20 octobre dernier, M. Lucas, cultivateur à Sailly, prenait à son service, en qualité d'arracheurs de betteraves, un couple, accompagné d'une petite fille, venant de Croisilles (Pas-de-Calais).

L'homme, Wallez Gaston, 24 ans, ouvrier agricole, originaire de Raismes, ex pupille de l'Assistance publique, était réputé lors de ses passages dans les fermes où il travaille pour son caractère violent, allant jusqu'à la bestialité.

La femme, Anna Machu, 24 ans, vague décapeuse de tulles, est originaire de Quiévy. Ou d'amants de rencontre, elle mit au monde deux enfants : l'une, la cadette, Andrée, âgée de trois ans, est placée à l'hospice de Cambrai ; l'autre, Suzanne, âgée de cinq ans.

Celle-ci demeure avec sa mère, laquelle s'est mise en ménage avec le sieur Wallez le 20 juillet dernier.

Dans le faux ménage, l'enfant était de trop, et la mère, sans courage, assistait sans révolte aux corrections journalières administrées par l'amant à l'enfant sans défense.

Pour ce faire, le lâche individu se servait d'un ceinturon de soldat et qu'il maniait de façon à frapper l'enfant à la figure, laissant ainsi sur son visage des traces bleuâtres, contuses, sanglantes que renouvelait chaque jour les coups.

Tout à une fin, et l'affreux couple, pisté pour sa révoltante façon d'agir, par les brigades de Carnières et de Croisilles, devait bientôt rendre compte à Sailly où il s'était réfugié.

Sur plainte des voisins et sur réquisition de M. le Procureur de la République, la gendarmerie de Cambrai a donc procédé à une enquête : celle-ci a donné des résultats concluants, attestés par un certificat fourni d'urgence par M. le docteur Merlière de Blécourt, lequel a constaté sur tout le corps de l'enfant des traces récentes et anciennes de coups provenant et faites à l'aide d'une ceinture.

Confrontés avec l'enfant, les concubins ont reconnu les faits, Wallez ajoutant même qu'il ne s'expliquait pas les coups qu'il portait à la petite, sans motif.

D'autre part, l'institutrice du pays a déclaré avoir constaté lors de son court passage à l'école, l'état plus que faible de l'enfant et son dénouement complet ; elle a ajouté qu'elle dut souvent lui donner à manger, car, sa mère étant partie aux champs, elle devait rester de longues journées privée de tout aliment.

Ajoutons que ces faits qui ne manqueront pas d'émouvoir l'arrestation du couple en question, ont causé une vive émotion dans la paisible commune de Sailly. — P. D.

Malade, un sexagénaire s'est fait décapiter par le train à La Chapelle-d'Armentières

Hier, vers 11 heures, Mme Merseman François, demeurant dans un barquement au chemin de halage, entre le bas chemin et le pont Bertin à La Chapelle-d'Armentières, remarqua que son beau-frère, M. Merseman Jean, âgé de 66 ans, demeurant dans un baraquement voisin, avait quitté son habitation depuis quelque temps. Comme le vieillard ne revenait pas elle s'en fut à sa recherche. Après avoir visité de nombreux endroits de la commune, elle découvrit un corps étendu sur la voie du chemin de fer de la ligne Lens à Armentières. C'était bien celui du sexagénaire. Celui-ci se trouvait couché sur le ventre, le corps perpendiculaire à la voie ; la tête était nettement sectionnée du tronc et se trouvait à l'intérieur de la voie tandis que le corps était à l'extérieur.

Le vieillard avait été décapité par le train venant de Lens et arrivant en gare d'Armentières à 10 h. 34. Il s'agit sans aucun doute d'un suicide car le pauvre homme souffrait horriblement depuis plusieurs année d'une maladie incurable et avait eu une crise le matin même.

MM. Luzeux, chef de gare, Mufer, chef du district et Deblaequer, maire de La Chapelle se rendirent sur les lieux ainsi que la gendarmerie d'Armentières. Après les constatations d'usage le corps a été reconduit à son domicile par les employés du chemin de fer.

A. Marchandier LILLE 41 Rue St Pierre St Paul. TSF

Succursale : 55, Rue Léon Gambetta, LILLE
Catalogue illustré gratuit en Novembre

Le grand succès de 1929, notre SUPERSYNTODYNE 6 Lampes, carrosserie Pégamoïd. Puissance et Sélectivité incomparables sur CADRE ou ANTENNE réduite, au prix Record de 595 fr. 20. Appareils seulement disponibles. Hâtez-vous.

Dépôts : La Madeleine, Quiriet, 44, rue Fontaine — Tourcoing, Serrure-Evrard, 79, r. du Hazo

Le 5e Congrès départemental de l'Union des Amicales laïques du Nord s'ouvre aujourd'hui à Lille

Programme de la journée

C'est aujourd'hui, à 14 heures, que s'ouvrira à la Maison des Amicales de Lille, place Sébastopol, le 5me Congrès départemental de l'Union des Amicales laïques du Nord.

Après l'allocution du Président de l'Union, les Congressistes se répartiront dans les Commissions et Sous-Commissions suivantes :

1re Commission : *Enseignement.* Examen des vœux.

2e Commission : *Organisation et propagande.*

3e Commission : *Education physique.*

4e Commission : *Questions d'ordre intérieur* : Finances, Commission scolaire (Colonies scolaires, Livre d'or des belles actions, Aide aux enfants pauvres, Tournoi artistique, Récompenses).

L'hommage des Amicales du Nord à leur Président d'honneur M. le Préfet Hudelo

M. le Préfet Hudelo, étant retenu dimanche après-midi, la manifestation de sympathie en son honneur et qui devait avoir lieu à la Séance Solennelle de 15 heures, est reportée à 20 heures.

Le buste de M. HUDELO, Préfet du Nord
œuvre du Maître Serge ZELITZON

Au cours du Gala Artistique qui, dimanche, à 20 heures, à la Maison des Amicales de Lille, réunira les Congressistes, le buste en bronze — véritable œuvre d'art dont nous avons déjà causée — de M. le Préfet Hudelo, sera offert au Président d'honneur de l'Union en souvenir de reconnaissance et de respectueuse considération dont l'entourent les 100.000 Amicalistes du Nord groupés autour du fanion de l'Union et de son Président, M. Selliez.

Les récompenses

Au cours du Congrès, les récompenses suivantes seront accordées :

Par décision de la Commission des récompenses de l'Union des Amicales laïques du Nord, ont reçu la Lettre de félicitations :

Mlle Madeleine Cuvelier, Loos-Ennequin; M. Abel Dagneaux, Abscon; M. Charles Leignel, Abscon; M. Georges Colmar, Denain; M. Raymond Gernez, Tourcoing; M. René Moreels, Tourcoing; M. Pierre Milet, Tourcoing; M. Marcel Verhack, Tourcoing; Mlle Georgette Leignel, Lille; Mlle Suzanne Leignel, Lille; Mlle Marie-Louise Monte, Lille; Mlle Yvonne Plouy, Lille; M. Hector Fichelle, Fourmont; M. Victor Decottignies, Mouvaux; M. Julien Wonssen, Mouvaux; Mlle Madeleine Verstraete, Tourcoing; Mlle Albertine Dael, Tourcoing; M. Roger Barbe, Tourcoing; M. Paul Labbe, La Madeleine; M. Edouard Pottier, La Madeleine; M. Louis Gernaey, La Madeleine; M. Albert Capron, La Madeleine; M. Léon Durot, La Madeleine; M. Gustave Milliecamps, La Madeleine; M. Maurice Pole, La Madeleine.

Ont reçu le Diplôme d'honneur :

Mlle Anna Duflot, Lomme; MM. Honoré Ponchaux, Lomme; Queverue, Lomme; Paul Ballendux, Loos-Ennequin; Eugène Clarisse, Loos-Ennequin; Edouard Desgardin, Dorignies; Gustave Davoillée, Dorignies; Etienne Guéret, Dorignies; Paul Lagaisse, Dorignies; Gaston Mazure, Dorignies; Jules Grulois, Fives-Lille; Jules Muchembled, Fives-Lille; Henri Spriet, Croix; Clément Decock, Tourcoing; Georges Dhallewin, Tourcoing; Mlle Madeleine Devitter, Lille; Mlle Jeanne Eckeman, Lille, Mlle Gabrielle Verqueire, Lille; MM. Edouard Willay, Fâmmont; Henri Duhem, Mouvaux; Henri Colpaert, Mouvaux; Auguste Ronsselle, Linselles; Romuald Stamper, Linselles; Jules Dhalluin, Linselles.

Ont été nommés titulaires de la Médaille de bronze :

MM. Verhulst, Lomme; Elie Cuvelier, Loos-Ennequin; Louis Coulon, Fives-Lille; Léon Stien, Fives-Lille; Gaston Spriet, Croix; Henri André Tourcoing; Pierre Liard, Tourcoing; Maurice Corbe, Lille. Georges Defrance, Lille; Charles Pollantre, Lille Georges Leignel, Lille; Alcide Olivier, Denain; Mlle Suzanne Picavet, Lille; MM. Albert Debuigne, Roncq Georges Catry, Roncq; Adolphe Plaisant, Fanfmont; Gustave Lagache, Mouvaux; Mlle Jeanne Wagnon, Tourcoing; MM. Bertrand Stamper, Linselles; Amerie Hausple, Linselles.

Ont été promus à la Médaille d'argent :

MM. Louis Baron, Lomme; Adolphe Bonduean, Lomme; Fernand Avez, Flers-Bourg; Louis Cardon, Flers-Bourg; Emile Delorme, Flers-Bourg; Alphonse Mouquet, Flers-Bourg; Auguste Loridant, Flers-Bourg; Charlemagne Copin, Abscon; François Galand, Croix; Paul Bourgois, Tourcoing; Alphonse Corbe, Lille; Julien Delannoy, Tourcoing; Edmond Florin, Tourcoing; Mme Picavet-Bonnet, Lille MM. Augustin Stelandre, Roncq; Raoul Camn, Lille; Mlle Marie Vaillant, Mouvaux; Mme Scalbert-Guilbert, Tourcoing; Mlle Marie Desrumeaux, Tourcoing; MM. Emile Delcourt, Linselles; Henri Demouvesaux, J.-B. Gondrin, Raymond Neveu, René Telatire, de Flers-Bourg.

Ont été promus à la Médaille de vermeil :

MM. Maurice Delrue, Aristide Delemar, Charles Verchain, de Loos-Ennequin; Augustin Catteau, Charles Clermont, Van Walleghem, Pierre Fatrez, Alphonse Onique, Simon Leclercq, de Willems; Louis Vanesse de Dorignies; Abel Hanez, Arthur Ogé, Théophile Mercier, d'Abscon; Moise Jonas, de Lannoy; Gustave Revet, de Lille; Jean Robert, de Denain; Albert Vandewaele, de Tourcoing; Mlle Augustine Fache, de Roubaix; MM. Alphonse Loeil, de Roncq; Anthime Marchand, Alphonse Gantier, Gustave Rourgois, de Roubaix; Georges Viste, de Lille; Charles Héreng, de Fautmont; Mlle Gabrielle Dnhem, de Monvaux; MM. Louis Evrard, de Mouvaux; Charles-Henri Notredame, de Flers-Bourg.

Nos clients de publicité ont noté avec plaisir que, *seul*, le REVEIL DU NORD enregistre *une augmentation de vente contrôlée.*
Et cela continue à augmenter.

Le Salon des véhicules industriels

Une foule nombreuse a visité hier, au Grand Palais, le Grand Salon des véhicules industriels, appelé communément poids lourds, lequel, après les Salons de l'Auto, de la Moto, du Cycle et de la T. S. F., a ouvert mercredi matin ses portes. Rappelons que cette exposition se tiendra jusqu'au 25 novembre.

Les Automobiles Industrielles **SAURER** exposent sur leur stand des châssis équipés avec des moteurs 4 et 6 cylindres Diesel fonctionnant au gazoil. Ces moteurs permetteut de réaliser une économie considérable du prix de revient kilométrique sur les modèles existants ils exposent également leurs nouveaux modèles 6 Cylindres qui constituent, de l'avis de tous, le clou du Salon.

A. LEBEAU et Fils, agents généraux de la Région du Nord, 174, rue de Paris, à Lille.

Le Pare-Boue est en ce moment au premier plan de l'actualité à la suite de la décision du Conseil d'Etat, qui a confirmé l'arrêté du Préfet de Police, rendant le pare-boue obligatoire. Aussi, grosse affluence de visiteurs au Stand 45, Grande Nef, stand de la Carrosserie **REUFFLET**, où le Pare-Boue « **LE BOYLO** » est mis en démonstration. Nous prédisons à cet appareil un succès considérable, car tous les techniciens sont d'accord pour reconnaître sa supériorité incontestable.

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE Couverture rouge Contient les lignes Belges
EN VENTE PARTOUT Tramways de Lille, Roubaix, Lille

La tempête dans la région

La tempête qui sévit depuis vingt-quatre heures sur nos régions, a causé des dégâts un peu partout dans la région.

Un homme tut tué par des briques à Béthune

Une cheminée s'est abattue sur une véranda de l'atelier de M. Bocquet-Evin. A l'intérieur de l'atelier se trouvait M. Denisel. Il a reçu des briques sur la tête. Relevé grièvement blessé, on l'a transporté à l'hôpital. Il est mort en y arrivant.

D'autre part, le vent soufflant avec une extrême violence, a arraché plusieurs tôles sur le baraquement du commissariat de police de Béthune. Une jeune fille, qui passait hier, vers 16 heures, près du commissariat, a failli recevoir la tôle sur la tête.

A 17 h. 15, une glace de vingt mètres carrés, cédant sous la pression du vent, vola en éclats à la devanture du magasin de M. Pouillard-Logier, libraire, rue Grosse-Tête. Deux demoiselles de magasin ont reçu des éclats de verre sur la tête, mais heureusement n'ont pas été blessées. Toute la librairie qui se trouvait à l'étalage s'envola en partie dans la rue. Les dégâts peuvent être évalués à plus de 5.000 francs.

On signale également la chute de nombreux pots de cheminées, de tuiles et de fils téléphoniques et électriques. Dans la plaine, des meules ont également été envolées par la tempête qui continue à sévir.

Une automobile fut projetée dans la vitrine d'un commerçant à Lens

Le vent soufflait si fort, vers 16 heures, rue de Lille, qu'une camionnette automobile en stationnement fut projetée dans une vitrine.

M. Fernand Bantigny, camionneur, route de Lille, à Lens, pour livrer un colis, avait laissé sa camionnette automobile devant le Magasin des Grandes-Fabriques. Pendant qu'il était dans la maison, le vent fit monter l'auto sur le trottoir opposé et le derrière alla s'enfoncer dans la glace de la vitrine de M. Bert-Demonchaux, fourreur, qui fut réduite en miettes ; les dégâts, évalués à 2.000 francs, ont été constatés par Me Requin, huissier, et par la police municipale.

Une modiste reçut une palissade sur le dos, à Lens

Mme Simone Mortier, épouse Pronier, 24 ans, demeurant rue Manot, à Lens, passait vers 16 h. 30, rue du Havre, quand par suite de la violence du vent la palissade qui ferme clôture du terrain de M. Harpignies, à l'angle de la rue de Strasbourg, lui déracinée et lui tomba sur le dos. Mme Mortier porte des blessures heureusement sans gravité, aux reins et à la jambe gauche. L'agent de sûreté Dutour a constaté le fait immédiatement et rédigé un rapport.

Au large de Calais, un bateau-pêcheur l'échappa belle et il y eut en ville des dégâts

Une formidable tempête d'ouest à allure de cyclone, a soufflé toute la journée d'hier sur Calais, atteignant, vers 15 heures, une violence rarement égalée dans le passé.

Toute la matinée il avait plu, mais, lorsque se fit sentir l'action de la marée, c'est-à-dire vers midi, le vent monta subitement et, presque aussitôt, sa grande voix couvrit tous les autres bruits de la ville.

La bourrasque donnait par coups de béliers et l'on enregistrait, presque aussitôt, les dégâts matériels assez sérieux aux immeubles. Les pannes et tuiles mal retenues volaient dans les rues comme de simples fétus de paille. Fenêtres mal jointes, vasitas claquaient dans un cliquetis de verre brisé.

En mer, les vagues énormes s'entrechoquaient en projetant dans les airs, des embruns que le vent emportait aussitôt. Sable, galets roulaient également et venaient jusque sur le Boulevard International, fouetter les vitres des immeubles et les visages des passants.

Des lames monstrueuses toutes frangées d'écume coiffaient et balaient les jetées, où certainement, il ne ferait pas bon s'aventurer. Malgré l'attrait grandiose spectacle donné par les éléments en furie.

Toutes les barques de pêche calaisiennes sont restées au Bassin de Peradis en renforçant les amarres et les chalutiers des ports voisins, notamment ceux de Boulogne, sont entrés en relâche au port de Calais dès que s'est amorcée la tempête.

Le N° 104, « Notre-Dame de la Salette », monté par trois hommes et un mousse, patron Auguste Dohen, avait pris le large.

Vers midi, le frêle esquif fut assailli par le début de la tempête. Un coup de vent défonça la grande voile et le bâtiment fut démâté.

Deux autres « cordiers » cherchèrent en vain à le secourir et sa situation devenait de plus en plus critique lorsque, heureusement, un bateau pilote le « Triton » qui avait été alerté parvint à le sauver.

A signaler qu'en dépit de la tempête, le service des malles a fonctionné très régulièrement, et sens retard sur l'horaire tant à l'aller qu'au retour.

Cependant, pour sortir du chenal, le « Maid of Kent » s'aida du concours d'un remorqueur.

A Boulogne, un voilier et un avion lancèrent des appels de détresse

Dans la soirée d'hier, les postes de T. S. F. de Boulogne, ont capté quatre messages S. O. S. émanant notamment du voilier français « Bonne Veine » qui serait en péril au large de Sheerneess, d'un avion radiographant laconiquement « Perdu ma route » sans autres détails ou indications.

UNE MALLE ANGLAISE NE PUT ACCOSTER

La malle « Maid of Orléans » qui avait quitté Folkestone à 18 h. 55 et devait arriver normalement à 17 h. 20, arriva au large des jetées vers 18 h. 30. A 22 h. 45, malgré de multiples tentatives elle n'avait encore pu franchir le chenal et, finalement, afin d'éviter de se mettre à sec, elle dut se mettre à l'abri de la rade en attendant la pleine mer. On devine l'angoisse des passagers qui se trouvent à bord et parmi lesquels beaucoup sont malades. Sur les quais, nombreux sont les amis et parents qui sont restée dans l'attente de les voir arriver. Les services maritimes sédentaires, d'un autre côté, passent la nuit à la belle étoile.

Le départ du « Biarritz » qui devait avoir lieu à 17 h. 10, a été remis à samedi matin à 7 heures, mais on ne sait encore s'il pourra partir.

Dans la matinée, vers 11 heures, le grand cargo suédois « Scandinavie », assailli par la tempête avait eu son chargement de bois déplacé. Deux remorqueurs vinrent lui prêter assistance pour entrer dans le chenal. L'inclinaison du navire était telle que la bande bâbord touchait l'eau.

Dans la soirée, la tempête, avec la marée montante, a redoublé d'intensité. Dans les milieux maritimes, malgré que quelques chalutiers soient encore en mer, on espère qu'ils ont pu se mettre à l'abri dans les ports anglais.

Les ravages de l'ouragan à Dunkerque

La tempête a sévi au large de Dunkerque avec une rare violence. Dans la ville, plusieurs palissades sont tombées et l'on ne compte plus les tuiles et les carreaux qui ont été brisés. On a enregistré de nombreuses pannes de lumière, tant à Malo et à Dunkerque, que dans les communes suburbaines.

Un autre fait caractéristique et qui montre à quel point le vent a soufflé, plusieurs mariniers se sont vus contraints de quitter leurs péniches pour gagner des postes voisins où ils ont passé la nuit.

Au port, les navires ont doublé leurs amarres.

En raison de la partie sud-ouest de laquelle soufflent les vents, il n'a pas paru utile au service maritime, jusqu'à présent, de consigner les écluses.

La malle d'Ostende faisant route pour l'Angleterre a dû mouiller en rade de Dunkerque.

En ville une palissade de l'Eglise Saint-Eloi, s'est détachée et a blessé Mlle Gabrielle Wuyllens, 33 ans, domiciliée rue Félix-Faure, à Coudekerque-Branche.

Elle a été relevée par des passants qui l'ont reconduite chez elle.

L'inauguration de l'Université populaire de Fives-Lille

M. Wauters ancien ministre belge, y parla du Prolétariat

Hier soir, à la Salle des Fêtes de Fives-Lille, rue de Lannoy, eut lieu la première séance inaugurale de l'Université Populaire de Fives.

La soirée débuta par une partie de concert à laquelle prêtaient leur concours Mmes Saigne et Arvez ; MM. Margulies et Galliard, de l'Opéra de Lille.

M. WAUTERS

Ce concert fut suivi d'une conférence par M. Wauters, ancien Ministre du Travail de Belgique et membre de la Chambre des représentants de Belgique, le thème de cette conférence était « Le Prolétariat Belge ». Sur l'estrade avaient pris place, aux côtés du conférencier : M. Salengro, député-maire ; L. Masson, adjoint ; Saint-Venant et Huyghe.

M. Salengro présenta au nombreux auditoire, M. Wauters, en qui il salua l'animateur du Parti Ouvrier Belge.

M. Wauters examina ensuite les étapes successives de la libération du prolétariat belge.

« Pour examiner cette question, dit-il, il faut remonter assez loin dans notre histoire.

« Malgré que la Belgique fut un pays où le développement industriel avait pris une rapide extension, les travailleurs n'avaient pu conquérir les avantages auxquels ils avaient droit.

« Avant la guerre, ils n'avaient pas le droit de vote, ils n'avaient pas l'instruction et ce n'est qu'après un demi-siècle de luttes qu'ils ont pu arracher peu à peu les droits au vote et à l'instruction.

« Au lendemain de la guerre, l'essor du parti ouvrier fut formidable, et alors que l'action du prolétariat s'était cantonnée en Wallonie, elle prit une ampleur considérable dans la Flandre, restée jusque la rebelle.

« Ce qui fait la force du parti, c'est la cohésion solide entre les trois genres d'organisations : syndicale, mutualiste et coopérative ».

Et M. Wauters illustre ses arguments par une série de chiffres impressionnants. Puis il étudie rapidement la participation du parti ouvrier belge au Gouvernement au cours de ces dernières années.

« Maintenant que nous sommes une force, conclut-il, nous pouvons regarder vers l'avenir. Des luttes sérieuses nous restent encore à soutenir, mais nous allons vers des réalisations sous le signe de la Paix qui ne peut être réalisée que par le Socialisme et la Démocratie. »

M. Salengro remercia le conférencier d'avoir « brossé de si magistrale façon, l'action du prolétariat belge qui peut servir d'exemple » et il annonça que la conférence du mois prochain serait faite par M. Grumbach, député du Bas-Rhin, sur la « Question de l'Alsace-Lorraine ».

Vous allez avoir besoin de
CARTES DE VISITE
N'attendez pas pour les commander
Nous vous offrons :
Un Superbe Coffret

TRES SOLIDE, EN FORT CARTON COUVERT DE TOILE DE JOUY
CONTENANT
EN BRISTOL SUPÉRIEUR :
100 Cartes de Visite et 100 Enveloppes assorties
pour 12 fr. 50

TROIS SPÉCIMENS
DE NOS CARACTÈRES LES PLUS USITÉS
9. GASTON LELEU ÉLECTRICIEN
26. Emile Houzeau
30. Paul Gobert

Remplir la formule ci-dessous, en écrivant très lisiblement. La remettre avec 12 fr. 50 à votre marchand de journaux ou nous l'envoyer avec mandat-poste de 14 fr. 25 si vous désirez recevoir votre commande franco par poste

COFFRET
Ci-dessous, rédigez la carte comme vous désirez l'avoir :

Ecrire très lisiblement

CARTES DE VISITE SEULES
Le cent : 6 fr. - sur beau bristol : 7 fr.
CARTES DEUIL depuis 8 fr. le cent.
ENVELOPPES BLANCHES le Cent : 5 fr.
ENVELOPPES DEUIL depuis 7 fr. le cent

Il n'est pas accepté de commandes inférieures à 100 cartes.

Roubaix
BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph 9-51) — DÉPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue.

Création d'une Ecole de Coiffure

Il y a quelques jours, pour justifier la présentation de sa marchandise, livrée en fragments égaux, une maison de pâtes alimentaires distribuait, sur un prospectus, des choses de la mode. Le ton en était plaisant. Sa démonstration, qui s'appuyait sur le choix de la femme, adoptant, malgré les anathèmes, cheveux courts : nuques d'éphèbes, jupes libérant la jambe du sol au-dessus du genou, était à la vérité un peu longue pour des choses bien courtes et malgré que l'auteur s'en défendît elle était un peu « tirée par les cheveux », bien que ramenée au macaroni.

Convenons, de bonne grâce, que toutes choses tendent à la simplicité. Que la simplicité condamne le « superflu », et qu'à tout prendre, les jupes longues n'étaient pas simples, ni les cheveux longs. Et au risque de nous voire contredire par des partisans de la robe à traine et des perruques poudrées, disons que la femme moderne, qui écourte jupes et toisons pèche par simplicité, si elle pèche.

Or, la pénitence étant toujours à côté du péché, et l'excès conduisant aux abus, il est arrivé, car tout arrive, que pour se faire tondre très court, la femme perdait du temps très long.

Malgré le nombre considérable de Salons et d'Académie de Beauté, qui, pour satisfaire une clientèle sans cesse accrue se multipliaient, les femmes qui avaient chassé l'homme du salon de coiffure — encore une victoire du féminisme — perdaient de longues heures à rendre l'instant où l'artiste capillaire les « exécuterait ».

Il y eut une floraison surprenante de spécialistes, diplômés sur toutes les coiffures, une véritable levée de ciseaux, de tondeuses et de fer à onduler et à friser !

Mais l'offre était si abondante que les « marcoulins » se mirent à opérer et que si étrange que cela puisse paraître, si nous avons beaucoup de coiffeuses et de coiffeurs, il en est très peu qui soient qualifiés.

C'est du moins ce que proclame le Syndicat Professionnel des Coiffeurs de Roubaix : Nous manquons d'une main-d'œuvre compétente.

LE BESOIN CRÉE L'ORGANE

Que faire ? Fallait-il laisser tomber dans le discrédit une profession apparemment si lucrative ? Ne convenait-il pas aussi, de protéger contre les entreprises plus ou moins sérieuses une clientèle qui, à le longue, pouvait se lasser et retourner à ses « premières amours ». Le Syndicat des Coiffeurs s'est ému et une Ecole de Coiffeurs va voir le jour.

Qu'elle soit bénie si elle atteint ce double but : former de bons élèves, et rendre moins sévères les détournements que, pour leur séduction, les femmes opèrent dans le bien commun.

A BIENTOT L'OUVERTURE

Quelques novateurs, pour solutionner le problème, se sont tout naturellement adressés à l'administration municipale. Celle-ci n'a pas hésité à encourager ce mouvement qui devait aboutir, sous peu, sans cela, à la création d'une section spéciale dans nos écoles professionnelles.

Elle a affecté à l'Ecole Syndicale Professionnelle des Coiffeurs de Roubaix, une des salles de l'école primaire désaffectée de la rue du Bois.

Cette école s'ouvrira dans les premiers jours de décembre.

Une vaste salle, du 1er étage de l'école primaire de la rue du Bois, a été, à ces fins, aménagée avec tout le confort moderne. L'organisation intérieure, qui réalise le dernier cri du genre, comprend un lavabos à trois places pour les cours des Messieurs, un lavabo à 12 places pour les cours des Dames.

L'éclairage et le matériel sont ultra-modernes.

L'école fonctionnera sous le contrôle du Syndicat Professionnel des Coiffeurs. Elle sera dirigée par M. Georges Breuquiny.

Ce dernier reçoit dès à présent, les inscriptions 3, rue de la Gare. On peut aussi s'inscrire chez M. Matton, 83, rue de Lille.

Bonne chance à ce nouvel institut.

E. B.

N. B. — Les cours auront lieu trois fois par semaine : lundi après-midi, mardi et jeudi soir, à 8 h. 30.

ESTOMAC
Foie — Intestin
Si vous avez une digestion difficile, ballonnements, aigreurs, vomissement, douleurs dans le creux de l'estomac, dans le bas des côtes, points dans le dos et sous le sein gauche, coliques, syncopes, vertiges, rêves, cauchemars, manque d'appétit. Soulagement garanti ou argent remboursé. Demandez-nous des preuves sur place Herboristerie BONTE, 315, rue du Blanc-Seau, Tourcoing-Fresnoy.

UN BÉCANIER SE FAIT PINCER

Nous relations, dans notre numéro d'hier, la disparition d'un vélo, qui avait été abandonné, au cours de la nuit du 14 au 15 courant, dans un bersquement dépendant de la Gare de Roubaix. Ce vélo appartenant à M. Bourgois, 47 ans, manœuvre, demeurant 21, boulevard de Metz, à Roubaix, vient d'être retrouvé à Pont-à-Marcq, dans les circonstances suivantes :

Les gendarmes faisant une tournée dans la localité, aperçurent jeudi soir, un bécanier essayant de vendre sa machine aux personnes qu'il rencontrait.

Mis en état d'arrestation, puis interrogé, il déclara se nommer Palma Romaldo, sujet espagnol et avoua avoir dérobé le vélo dans la nuit du 14 au 15, à la Gare de Roubaix.

Le voleur a été déféré au Parquet.

Grand choix de souliers pour hommes et dames 79 fr. — 89 fr. — 99 fr.
Aux Chaussures Boucau, 5, rue Pierre-Motte, Rx

DEFAUT D'AFFICHAGE

M. Josse Louis, 39 ans, épicier, demeurant 34, rue des Fossés, à Roubaix, s'est vu dresser un procès-verbal par l'agent Paul Delepanque, en service dans le quartier, pour ne pas avoir affiché les prix des diverses marchandises offertes à la vente.

EXCELSIOR
La meilleure bière Bourgeoise en bouteilles, est le délicieux « BOCK BASSE »
"EXCELSIOR"
comme le meilleur apéritif est la « MUNICH EXCELSIOR ».
En vente dans plusieurs centaines de dépôts, à Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières et environs. Livraison à domicile par 12 bouteilles.

CAMION CONTE TRAMWAY

Hier, vers 14 h. 30, une collision s'est produite à l'angle des rues de l'Alma et Henri-Carette, entre le tram G-K faisant le service de Roubaix au Crétinier, piloté par le wattman Alphonse Boidin, et le camion automobile conduit par M. Paul Bossaert, demeurant 145, rue Léon-Gambetta, à Lille. Dégâts matériels.

ULCERES
Ulcères vieux, sales, profonds, ulcères de toutes natures soulagement garanti par les plantes ou argent remboursé. Demandez-nous de prouver sur place Herboristerie BONTE, 315, rue du Blanc-Seau, Tourcoing-Fresnoy.

IVRESSE

M. Désiré D..., 52 ans, tisserand, demeurant 125, rue de Bethune, à Tourcoing, était venu festoyer à Roubaix. Après quelques stations plus ou moins prolongées dans différents estaminets de la ville, il a été rencontré en complet état d'ivresse par la police. Il a été verbalisé d'un procès-verbal.

NOTRE COLONIE SCOLAIRE DE VACANCES

Au cours de la séance du Conseil Municipal du 9 novembre dernier, notre attention a été attirée sur le vote d'un crédit supplémentaire. Il était destiné à couvrir les dépenses occasionnées par le fonctionnement, de plus en plus prospère, de la Colonie Scolaire de Vacances.

C'est avec une certaine satisfaction qu'on aperçoit en quelle faveur sont tenues les institutions destinées à protéger l'enfance physiquement et moralement. Et l'on se réjouit, notamment de constater que la moyenne quotidienne des enfants ayant fréquenté la Colonie Scolaire du Pont Rouge a dépassé de près de 400 celle de 1927. Il a été servi 15.000 repas de plus qu'au cours de la période correspondante de l'année écoulée.

Au moment où notre pays, si considérablement distancé sous le rapport de l'hygiène par d'autres, entreprend contre la tuberculose, le taudis, une bataille de grand style, ordonnée et méthodique, il est agréable d'enregistrer la contribution intelligente de Roubaix à cette grande et nécessaire action.

Prévenir, répète-t-on avec beaucoup d'à-propos, vaut mieux que guérir.

L'Ecole de Plein Air et son complément, la Colonie Scolaire de Vacances, participent très efficacement à cette action préventive.

Réjouissons-nous et de leur fonctionnement et de leur prospérité.

Agrandissements à "L'Indépendante"

Devant sa vogue constante, la Meunerie-Boulangerie « L'Indépendante » agrandit ses locaux, construit un vaste hangar rue d'Iéna et inaugurera prochainement les nouvelles salles de Pâtisserie-Biscuiterie « Excelsior ».
Goûtez ses Biscottes, Cakes Gâteaux conserve et ses divers « Pains le régime ».

INFRACTIONS AU SENS UNIQUE

Des contraventions ont été rédigées contre MM. Jean B..., 45 ans, entrepreneur, 113, rue Edouard Vaillant, et Léon D'H..., 47 ans, demeurant rue Faidherbe, à Waitrelos, pour avoir suivi une direction opposée au sens unique.

Phonographes
J. BARDIAUX. Seule maison, 53, rue de Lannoy, accréditée pour la vente des appareils et disques Pathé.
LUTHERIE JAZZ-BAND
depuis 475 francs. Facilité de paiement.
MAISON DE CONFIANCE —2—

FEUX DE CHEMINÉE

Hier, au cours de la soirée, les pompiers de Roubaix ont été appelés pour combattre trois feux de cheminée qui s'étaient déclarés aux endroits suivants :

A 18 h. 05, chez M. Luéfilia, liquoriste, demeurant 121, rue Jules-Guesde ; le deuxième chez M. Holvoet Gustave, 41, rue d'Alger, et le troisième, à 20 h. 30, chez M. Julien Pickerau, demeurant 179, rue de Tourcoing. Il n'y a pas eu de dégâts.

Tous mes soucis sont dissipés ! Quel délicieux choc